

Le Bulletin Quotidien, 31 mai 2013

Mme Marylise LEBRANCHU, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, tente de rassurer les sénateurs en ouvrant le débat du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

Le Sénat a commencé hier l'examen du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Dans son discours d'ouverture de la discussion générale, Mme Marylise LEBRANCHU, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, a voulu rassurer les sénateurs, alors que l'adoption du texte risque d'être difficile (cf. "BQ" d'hier).

"Ce texte doit être l'occasion de rappeler avec force que les discours de défiance à l'égard des élus, n'ont pas de sens et ne sont pas acceptables. Ils mettent en danger l'effort de trente années de décentralisation, de progrès, de développement et de démocratie dans nos territoires" a déclaré Mme LEBRANCHU, avant de poursuivre: "Il n'est pas acceptable d'opposer les collectivités locales à l'Etat. Laisser croire que les collectivités sont à l'origine de la dette publique et de tous les maux du pays n'est pas juste. (...). Des collectivités locales responsabilisées dans leurs compétences, mais un Etat mieux centré sur ses missions fondamentales : l'éducation, la justice, la sécurité, la protection sociale".

La ministre n'a pas manqué d'évoquer la clause de compétence générale, objet de tensions : "La qualité de vie dans notre pays doit beaucoup à la clause générale de compétence sans laquelle nous n'aurions pas inventé les services d'aides à domicile, les nouvelles mobilités, les programmes les plus innovants de réinsertion dans nos quartiers, les innovations économiques... (...) Les responsabilités locales ne sauraient être réduites car, chacun le sent bien, c'est de la mobilisation commune de l'Etat et des collectivités locales qui permettra de sortir de la crise économique que traverse notre pays".

Mme Marylise LEBRANCHU a fait de longues références au rapport préparé par M. Edmond HERVE (PS, Ile-et-Vilaine) et Mme Jacqueline GOURAULT (UDI-UC, Loir-et-Cher), présidente de la Délégation aux collectivités locales: "Au plan territorial, notre pays, d'histoire et d'Etat, ne progresse durablement que dans l'équilibre. Je cite Edmond HERVE qui a conduit, avec Jacqueline GOURAULT que je salue à nouveau, les travaux de votre délégation sénatoriale aux collectivités et qui a publié une importante contribution au bilan de 30 ans de décentralisation le 28 juin 2011".